

# Syndicat National des Journalistes

## Quotidiens Parisiens

Augmentation au 01 novembre 2006 0,80%  
Valeur du point 15,20903 €

Fonctions	Coef.	Salaires
Rédacteur en chef	333	5 064,61 €
Rédacteur en chef adjoint	277	4 212,91 €
Secrétaire général de rédaction	260	3 954,35 €
Premier Secrétaire de rédaction ou SR unique	225	3 422,03 €
Chef de service	215	3 269,95 €
Chef de service littéraire, chef de service sténo-rédacteurs, chef de service reporters-photo	200	3 041,81 €
Grand reporter ou rédacteur hautement qualifié, sous-chef de service, secrétaire de rédaction 2e échelon, téno-rédacteur hautement qualifié, reporter photographe 3e échelon	184	2 798,46 €
Secrétaire de rédaction 1er échelon, chroniqueur judiciaire, chef de rubrique	175	2 661,58 €
Reporter ou reporter dessinateur	170	2 585,54 €
Sténo-rédacteur confirmé, rédacteur spécialisé, reporter photographe 2e échelon, rédacteur infographe 2e échelon (1)	165	2 509,49 €
Secrétaire de rédaction adjoint, reporter photographe 1er échelon, rédacteur infographe	155	2 357,40 €
Rédacteur, Sténo-rédacteur après un an	149	2 266,15 €
Informateur extérieur (2), Sténo-rédacteur débutant	130	1 977,17 €
<b>Rédacteur stagiaire</b>		
Stagiaire diplômé d'une école agréée	130	1 977,17 €
Stagiaire 2e année	120	1 825,09 €
Stagiaire 1ère année	110	1 673,00 €
Indemnité d'appareil photo		69,88 €

(1) Le rédacteur infographe accède au 2ème échelon après 2 ans d'ancienneté.

(2) Le rédacteur-informateur à temps complet travaillant à l'extérieur de l'entreprise accède au coefficient 149 après 3 ans d'activité dans la même entreprise.

**Ce barème, que diffuse le SPQN, est uniquement édité à titre de recommandation patronale puisqu'il n'a pas été ratifié par les syndicats de journalistes.**